Le groupe aéronaval: mode d'emploi

Capable de parcourir 1000 km en une journée, le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle* peut accueillir dans ses soutes un groupe aérien embarqué (Gaé) pouvant aller jusqu'à une quarantaine d'aéronefs. Il constitue le vecteur par lequel une force de frappe puissante peut être projetée dans un délai relativement court sur une distance moyenne. Pour pouvoir opérer avec le maximum de sécurité, il est escorté par des bâtiments qui le protègent des menaces aériennes, marines ou sous-marines dans un rayon de plusieurs centaines de kilomètres. L'ensemble formé par le porte-avions et son escorte, appelé groupe aéronaval (GAN), est mis en œuvre par 2700 personnes (dont près de 700 affectés aux aéronefs). Avec les Etats-Unis, la France est le seul pays à pouvoir déployer un tel dispositif en opération.

Frégate anti-sous-marine

Outre les radars et les sonars, la frégate peut utiliser un « poisson », un engin de 10 tonnes qu'elle remorque et qui enregistre les empreintes acoustiques. Un spécialiste, dit « oreille d'or », les analyse ensuite pour détecter les bruits suspects. Des missiles Exocet ou Crotale équipent le bâtiment.

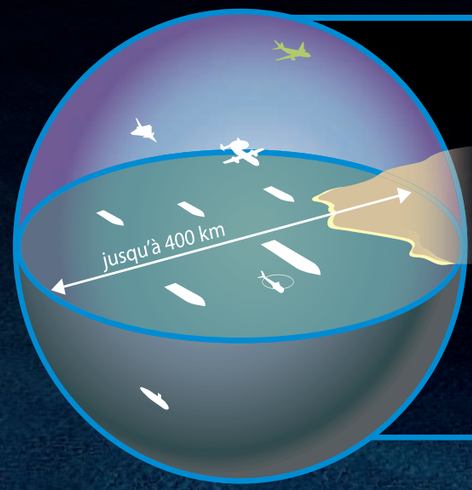

Le porte-avions et son ravitailleur sont placés sous une bulle de protection formée par les deux frégates et le sous-marin, mais aussi l'avion de guet aérien Hawkeye.
A l'affût du moindre mouvement aérien ou marin, les frégates disposent de nombreux équipements de détection en commun, plus des équipements spécifiques selon leur mission de protection (aérienne ou maritime).
Deux hélicoptères Lynx ou Panther sont embarqués sur les frégates pour des missions de reconnaissance, pour une projection rapide ou pour la lutte antinavires ou anti-sous-marine.

PROTECTION

RAVITAILLEMENT

Frégate de lutte antiaérienne (FAA)

La Marine en possède quatre, dont deux, de type Horizon, ont été livrées fin 2010 et mi-2011. Ces dernières sont équipées de missiles Aster 15 et Aster 30 pour la lutte antiaérienne. Dédiées à la défense aérienne, elles assurent le commandement et le contrôle de l'espace aérien dans l'environnement du groupe naval, des troupes projetées, ainsi que celui des approches aéro-maritimes des théâtres d'opérations ou de pays tiers dans le cadre d'accords de défense. Elles peuvent aussi assurer des missions antinavires de surface, grâce à leurs missiles Exocet et leurs canons de 20 et 76 mm. Leur lance-leurres et leurs torpilles leur permettent également de mener des missions de lutte sous la mer.

Le pétrolier ravitailleur

Il garantit l'autonomie des bâtiments en mazout, gazole, carburéacteur (3 000 m^3 embarqués), eau douce, vivres, munitions. Il effectue des allers et retours vers le point d'approvisionnement le plus proche pour faire les pleins.

Le sous-marin nucléaire d'attaque

Réputé pour sa discrétion, le sous-marin nucléaire est équipé de torpilles pour la lutte anti-sous-marine et de missiles Exocet pour la lutte antinavires.

Groupe aéronaval embarqué

Jusqu'à quarante aéronefs peuvent être accueillis dans les 4 500 m^2 de hangars : Super-Etendard Modernisé, Rafale Marine pour des missions air-sol et de reconnaissance, Hawkeye, hélicoptères (Alouette et Dauphin) pour des missions de transport ou de secours aux pilotes.

Hawkeye

Cet avion de surveillance peut observer l'espace aérien sur un rayon de 800 km. Il assure des missions de guet aérien, de commandement et de contrôle ainsi que la gestion de l'espace aéro-maritime. Le Hawkeye «voit loin» et permet d'établir une situation aérienne et surface au delà des horizons habituels. Il assure la sûreté de la zone aéro-maritime autour du porte-avions, et le guidage des aéronefs de défense aérienne.

Unique bâtiment de surface de ce type en Europe, le «Charles-de-Gaulle» est propulsé par deux chaudières nucléaires développant une puissance de 83 000 CV. L'énergie électrique produite équivaut aux besoins d'une ville de 20 000 habitants. Il dispose ainsi d'une autonomie quasi illimitée pour déplacer ses 42 000 tonnes à une vitesse moyenne de 20 nœuds.

PORTE-AVIONS